

SECRETARIAT GENERAL AUX
EAUX ET FORETS

DIRECTION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
FINANCIERES

DECRET N° 85/749 Du 27/05/85
/MEF/SGEF/DMEF-SAP.BC.08.09

portant promotion à trois (3) ans au titre de
l'année 1984 des Ingénieurs des Cadres de la Caté-
gorie A, hiérarchie I, des Services Techniques (Eaux et Forêts) en tête MIEON Léon Pascal.-

V I S A S :

LE PREMIER MINISTRE,

- Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la Loi n° 70/34 du 7/12/64 portant ratification de l'Ordonnance n° 19/64 du 23/8/64 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 6/7/1979 ;
Vu la Loi n° 15/62 du 3/22/62 portant Statut Général des Fonctionnaires ;
Vu l'Arrêté n° 2 677/65 du 21 Juin 1965 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires ;
Vu le Décret n° 61/98/EP du 03 Mars 1966 fixant le Statut commun de Cadres de la catégorie A des services Techniques ;
Vu le Décret n° 62/130/ET du 5 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires ;
Vu le Décret n° 62/197/ET du 5 Juillet 1962 fixant les Catégories et hiérarchies des cadres créés par la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires ;
Vu le Décret n° 62/198/ET du 15 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires ;
Vu le Décret n° 65/17/79-22 du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des Fonctionnaires ;
Vu le Décret n° 74/479 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/156/ET du 15 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
Vu le Décret n° 80/330 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;
Vu le Décret n° 84/756 du 6 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;
Vu le Décret n° 84/15 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le Rectificatif n° 84/25 du 19 Septembre 1984 au Décret n° 84/650 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 84/36 du 2 Août 1984 portant organisation des intérieurs des Membres du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 84/749/MEF/SGEF/DMEF-SAP du 7 Août 1984 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1984 des Ingénieurs des Eaux et Forêts des Cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Eaux et Forêts), en tête MIEON Léon Pascal.

SECRET

.../..

ARTICLE 1ER. - Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1984:
les Ingénieurs des Cadres de 1^{re} catégorie A, hiérarchie I, des Services Techniques (Eaux et Forêts) dont les noms et prénoms suivant ACC - néant.

AU 26 MARS 1985

- EMBON Jean Lucien, p/e du 01/10/85 Direction des Forêts.
- OUMBAIS Landine, p/e du 01/10/85 Projet Sud Congo;

AU 31 MARS 1985

- MARANGE HERMINIO Benin, p/e du 2/4/85 Direction des Etudes et de la Planification.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera publié tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORIC et communiqué partout où besoin sera./-

DIARRAVILLON, le 27 MAI 1985

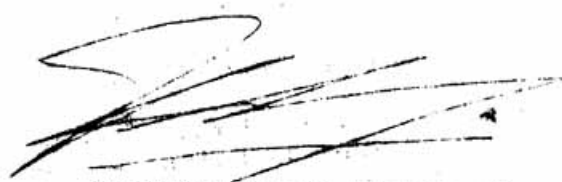
Par le Premier Ministre,
Le Ministre de l'Economie Forestière,

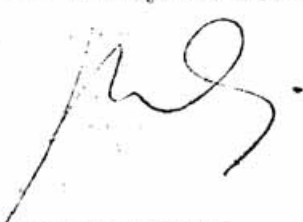

Henri DJOMBO.-

Le Ministre des Finances
et du Budget,


Ange Jeanne POUNGUE.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Jeunesse, de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,


Itihic Gaston MARQUIS.-


Raymond COMBO MATSIOM.-

AMPLIATIONS :

- GCGM/BC.....3
- JORIC.....2
- DGFP/DGFC.....3
- DGB.....3
- DCF.....3
- MEF.....3
- NGEP.....3
- DIAF/SAP.....3
- INTERCENES.....6
- DGCS/ENR.....6